

SONGE D'UN SOIR D'AUTOMNE

Un soir du mois dernier, près de l'âtre vermeil.
J'étais triste et rêveur comme on l'est à l'automne.
J'étais tout seul devant le foyer monotone,
Et je fermai les yeux, vaincu par le sommeil.

J'eus une vision ; je vis une madonne
Au sourire divin, au regard sans pareil.
Et j'allais être heureux... jusques à mon réveil,
Car à mes vœux ardents la vierge s'abandonne.

Sa bouche murmurait des mots pleins de douceur.
La douce volupté m'enivrait de bonheur.
Adorable mensonge !

" Je t'aime, disait-elle, et t'aimerai toujours."
Soudain, tout disparut, la femme et mes amours,
Car ce n'était qu'un songe

JOSEPH GENEST.



JEAN DESCARY-LEHOUX



JEAN Descary-Lehoux, qui a été l'un des meilleurs compagnons de M. de Maisonneuve et en même temps l'un des plus dignes fondateurs de Ville-Marie, a laissé une descendance qui lui fait honneur. Parmi ses nombreux descendants, qui habitent encore presque tous l'ancienne paroisse de

Montréal ou ses environs, on compte plusieurs prêtres, religieuses, notaires, avocats, riches marchands et agronomes distingués.

D'ailleurs, comme il est dit ci-dessus, le fondateur de cette famille n'était pas un homme de l'ordinaire et il en donna des preuves éclatantes dans plusieurs circonstances. Aussi, M. de Maisonneuve, qui savait reconnaître le véritable mérite, accordait-il à Jean Descary une large part de son estime.

Notre héros jouissait de l'estime et de la considération non seulement de M. de Maisonneuve, mais encore des citoyens les plus en vue du temps, tant à Québec qu'à Montréal.

Dans le contrat suivant, fait à Québec, le 23 septembre 1654, lors du mariage de Jean Descary avec Michelle Arthus, nous trouvons beaucoup de renseignements, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

" Pardevant Guillaume Audouart, secrétaire du conseil à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soubs ignés. Furent présents en leurs personnes Michelle Arthus, fille de feu Louis Arthus et Rénée Tétart, ses père et mère, de la paroisse de Brusse, proche la Flesche en Anjou, à ce présente et acceptante de son vouloir et consentement d'une part ; et Jean Descary, fils de Michel Descary et Claudine des Gardes, ses père et mère, pour luy et en son nom d'autre part ; lesquelles parties en la présence de Paul de Chomedey, escuyer, seigneur de Maisonneuve, gouverneur du fort et isle de Montréal, et Dame Barbe de Boulogne, femme de Messire Louis D'Ailleboust, cy devant gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ce pays, Rénée Giroust, marchand, Jacques Doré, Claude Robutelle, Charles Lemoyne, Jean de Saint-Père et Nicolas Godé ont reconnu, confessé, reconnoissent et confessent avoir fait les traités et promesses de mariage ainsi qu'il suit, c'est à sçavoir que ladite Michelle Arthus a promis et promet prendre ledit Descary par nom et loy de mariage pour son légitime espoux, comme aussi ledit Descary promet prendre ladite Michelle Arthus pour sa légitime épouse ; iceluy mariage faire et solenniser en face de nostre mère sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, le plus tost qu'il sera advisé et délibéré entr'eux, si Dieu

et nostre mère sainte Eglise catholique, si accordent pour estre lesdits futurs conjoints uns et communs en tous biens, meubles, acquets et conquets immeubles du jour des espousailles suivant la coutume de la prévosté et vicomté de Paris, ne seront tenus les dits futurs espoux des dettes l'un de l'autre faites et créées auparavant la solennité de leur mariage, ainsi si aucunes y a, seront payées et acquittées par celui qui les aura faites et créées ; a ledit espoux pris ladite future espouse avec tous ses droits, nom, raisons et actions en quelque lieu et endroit qu'ils soient sciez et scitués ; sera ladite future espouse douée de la somme de quatre cents livres tournois pour une fois payée, à prendre sur les biens du futur espoux ; arrivant le décès de l'un ou de l'autre, les futurs espoux se sont fait donation naturelle de tous et un chacun leurs biens, meubles et immeubles pour en jouir par le survivant d'eux sa vie durant ; car arrivant qu'il y eust enfants issus de leur mariage arrivant mort de l'un ou de l'autre le survivant prendra par préciput la somme de deux cents livres tournois, sçavoir : ledit futur espoux pour ses habits et armes et la future espouse pour ses bagues et joyaux ; advenant la dissolution de la communauté, prendra la future espouse en cas de renonciation son douaire et préciput tel que dessus ensemble tous communs, qu'elle aura apporté en mariage et ce qui luy sera escheu et advenu par donation, succession ou autrement exempts de toutes dettes encore qu'elle y eust parlé, y eust esté obligée et y eust esté condamnée car ainsi a esté convenu entre les parties. Promettant, etc., obligeant, etc., renonçant, etc.

" Fait et passé à Québec, en la maison appelée vulgairement le magasin de Montréal, le vingt-troisième jour de septembre, mil six cent cinquante-quatre, présens les témoins susnommés et soussignés.

" Et ont lesdits futurs espoux déclaré ne sçavoir escrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance. Signé :

" Paul de Chomedey, B. de Boulogne, R. Giroust, De Saint Père, C. Lemoyne, Jacques Doré, C. Robutel, Nicolas Godé, Nicolas Hébert, J. Gervaise, David Lemoyne, Audouart Not."

Le 5 octobre 1654, le mariage de Jean Descary fut célébré à la chapelle des Jésuites de Québec ; le Père Hiérosme Lallement, remplissant les fonctions de curé de la paroisse de Notre-Dame de Québec, officiait à cette cérémonie. M. de Maisonneuve, Jacques Doré, Jean Gervaise et Nicolas Hébert, le premier cultivateur du pays servaient de témoins.

L'année suivante, le 7 août, à la chapelle du Saint-Nom de Marie, le Père Claude Syard, jésuite, baptise le premier enfant né de cette union. Il reçut le prénom de Paul, et ses parrain et marraine furent M. Paul de Chomedey et Mlle Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec. Paul épousa, à Lachine, le 4 février 1686, Marie, fille de Marin Hurtubise.

D'après M. P.-L. Morin (1), Jean Descary possédait deux terrains, situés dans la rue Saint-Pierre, l'un au coin de la rue Saint-Paul et l'autre un peu au-dessus, du même côté, en allant à la rue Notre-Dame. Il se fit bâtir, en 1679, une maison en pierre, se composant d'un rez-de-chaussée et de mansardes, sur le premier de ces terrains. Il possédait aussi une terre, située au coteau Saint-Pierre, de quatre arpents de large sur quatre-vingts arpents de profondeur, qui lui fut donnée en 1653, sur laquelle il alla demeurer plus tard. Le 10 décembre 1667, les seigneurs de l'île de Montréal lui ont octroyé un autre terrain de quatre arpents par quatre-vingts, à prendre au bout de sa terre du coteau Saint-Pierre, ci-dessus mentionné, lesquelles terres sont encore en la possession de la famille et sont occupées en grande partie par Daniel Jérémie Descary et Barthélemi-Télesphore Descary.

Cet homme de bien est mort le 8 janvier 1687, âgé de soixante-et-dix ans (2) ; ses restes mortels

ont été déposés, le 10, dans le caveau de l'église paroissiale de Montréal. Sa femme est décédée le 16 septembre 1698, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Lors de l'établissement de la milice de la Sainte-Famille, par M. Paul de Chomedey, Jean Descary s'empressa de s'y enrôler, et fit partie de la douzième escouade, commandée par Louis Prudhomme.

Voici maintenant quelques notes sur les enfants de Jean Descary, à part Paul, dont nous avons déjà parlé.

Michel, né le 5 décembre 1656, eut pour parrain le major Lambert Closse, et pour marraine Mme Barbe de Boulogne d'Ailleboust ; il se maria à Marie, fille de René Cuillierier, marchand.

Charles, qui naquit le 15 septembre 1658 fut porté sur les fonds baptismaux par Charles Lemoyne et par Mme Elizabeth Moyen, femme du major Lambert Closse. Cet enfant, qui paraît avoir porté le nom de Jean dans la famille, est mort à l'âge de treize ans, le 4 avril 1671. On pense qu'il a été tué par les Iroquois (1).

Louis est né le 6 novembre 1660 ; ses parrain et marraine ont été Louis Chevalier et Jeanne Merrin, femme d'Eloy Jarry Lahay ; il se maria à Marguerite, une des filles de René Cuillierier, déjà cité.

Jeanne, née le 10 avril 1665, eut pour parrain M. Louis d'Ailleboust, sieur de Mugeaux, et pour marraine Jeanne Lemoyne, femme de Jacques Lebert, marchand (père de Mlle Jeanne Lebert). Elle se maria à Labert Leduc le 4 janvier 1681. Le mariage fut célébré à Notre-Dame de Montréal.

Du mariage de Paul Descary avec Marie Hurtubise, les enfants dont les noms suivent sont nés : Paul-Jean-Baptiste-Joseph (6 août 1691, parrain, Joseph Leduc, marraine, Marie Cuillierier, femme de Michel Descary) ; Pierre (parrain, Pierre Quessel, marraine, Marie Poitiers), Louis, Joseph, Cécile.

Du mariage de Michel Descary avec Marie Cuillierier, sont nés : François (17 septembre 1693), Pierre (23 septembre 1694, décédé dans le cours de la même année), Pierre (15 octobre 1695), Catherine (7 décembre 1696), Joseph (16 août 1699), Marguerite (6 octobre 1701), Michel (27 septembre 1703), Lambert (3 août 1705), Joseph (6 novembre 1706), Madeleine (28 septembre 1708), Gabriel (26 décembre 1709).

De l'union de Louis Descary avec Marguerite Cuillierier (1702), il est né plusieurs enfants dont voici les noms : Joseph (10 décembre 1702, qui a été marguillier en charge à l'église paroissiale de Montréal), Jean-Baptiste, Jean-Nicolas, Louis-François, Jean-Marie, Julien Joachim, Appollin et Marie.

G.-A. DUMONT.

(La fin au prochain numéro)

CARNET MONDAIN

Avec les premiers froids d'hiver, les soirées recommencent. Déjà plusieurs ont eu lieu dans les meilleures familles montréalaises. L'une des plus agréables, sans aucun doute, est celle donnée le 25 courant par Mlles Bourbonnière. Quoique cette réunion fût d'un caractère intime, elle n'en a pas moins été très brillante.

Mlles Bourbonnière, comme toujours, ont reçu leurs invités avec une grâce et une distinction qui ont été remarquées de tous.

Le sexe aimable y avait de dignes représentants en Mmes Dr Desrosiers et Bourbonnière, Mlles Dufort, Migneron, Dubreuil, de Guise, Lecours, etc. Du côté des hommes, on remarquait MM. Deschamps, Ruffier, J. Bourbonnière, U. et G. Dufort, T. Dubreuil, E. Lecours, A. de Guise, G.-A. Dumont, etc.

Tous ceux qui ont participé à cette soirée en garderont les meilleurs des souvenirs.

ALMA.

(1) Le *Vieux Montréal*, par P.-L. Morin ; ces terrains portent les numéros 90 et 94, encoignure de la rue Saint-Paul.

(2) Dans le recensement de 1666, on lit ce qui suit : " Jean Descarries, 46 ans, habitant ; Michelle Arthust, 37, sa femme ; Paul, 10 ; Michel, 9 ; Jean, 7 ; Louis 5 ;

Jeanne, 1." D'après le recensement, Jean Descary serait né en 1620, tandis que par l'âge donné dans son acte de décès, il aurait vu le jour en 1617 ; pour notre part, nous inclinons pour 1620.

(1). Nous ne trouvons pas le nom de cet enfant dans le recensement de 1666, tandis que nous voyons celui des autres.